

PROCES VERBAL
Commune de PETIT-BERSAC
Conseil Municipal du 24 Avril 2026 - 18h30

Séance ouverte à 18h35

Sont présents :

- Pierre AMIENS
- Marie-Christine ANDRIEUX
- Pascale BIREAUD
- Christian CHAUMETTE
- Célia GOURY
- Christophe MENESPLIER
- Gilles MERCIER
- Jean-Luc PUJOLS

<i>Absents excusés</i>	<i>donnent Procuration à</i>
<i>France BERTHELOMET</i>	<i>Gilles MERCIER</i>
<i>Guillaume HAMMAR</i>	<i>Christophe MENESPLIER</i>
<i>Isabelle ROBERTY</i>	<i>Jean-Luc PUJOLS</i>

La condition du quorum est remplie.

Secrétaire de séance : Marie-Christine ANDRIEUX

Modification de l'ordre du jour.

Le Maire demande au Conseil municipal, l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour, relative au conventionnement nécessaire avec l'association 30 millions d'amis dans le cadre de la lutte contre la prolifération des chats errants .

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 Avril 2026.

Le Maire présente le procès-verbal du Conseil municipal du 10 Avril dernier tel qu'il a été transmis aux conseillers avec la convocation.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 10 Avril 2026 est approuvé à l'unanimité et sera publié sur le site internet de la commune.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

Délibérations

1. Approbation et vote du Compte Financier Unique 2025 Assainissement.

Rapporteur : Gilles Mercier

Le Compte Financier Unique détaillé est présenté par le Maire. Le tableau ci-dessous en est un résumé :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		40 279,60	627,00		627,00	40 279,60
Opérations de l'exercice	15 358,80	10 632,03	10 711,00	10 711,00	26 069,80	21 343,03
TOTAUX	15 358,80	50 911,63	11 338,00	10 711,00	26 696,80	61 622,63
Résultats de clôture		35 552,83	627,00			34 925,83
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	15 358,80	50 911,63	11 338,00	10 711,00	26 696,80	61 622,63
RESULTATS DEFINITIFS		35 552,83	627,00			34 925,83

Le budget Assainissement présente un résultat excédentaire de 34.925,83 € à fin 2025.

Dépenses de Fonctionnement :15.358,80 €. Ce sont les charges d'énergie et d'entretien pour 5.274,80 €. En principe des charges de personnel (quote-part des temps passés par les agents communaux sur ce budget), mais elles n'ont pas été comptabilisées cette année. Le reste représente la dotation aux amortissement transférée à la section d'investissement pour 10.084 €.

Recettes de Fonctionnement :10.632,03 €. On trouve ici la subvention reçue de la section d'investissement pour 10.711 €. En principe la part Commune des factures des abonnés, reversée par la Saur est présente ici. Mais une erreur de comptabilisation n'a enregistré qu'un montant de -78,97 €.

Dépenses d'Investissement : 10.711 € : c'est la subvention d'équipement transférée à la section de fonctionnement

Recettes d'Investissement : 11.338 € sont matérialisées par le résultat de l'exercice précédent de 627 € et les 10.084 € de transfert de la section de fonctionnement.

Le Maire sort et ne participe pas au vote du CFU 2025 Assainissement.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le Compte Financier Unique 2025 pour le Budget Assainissement.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

2. Affectation des résultats 2025 du Budget Assainissement.

Rapporteur	Documents
Gilles	D_2026_4_2 AFFECTATION RESULTATS 2025 BA.pdf

Le tableau ci-dessous retrace l'affectation des résultats du Budget Assainissement dans la comptabilité municipale.

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	35 552,83
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (10 632.03 - 15 358.80)	-4 726,77
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	40 279,60
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-627,00
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (10 711.00 - 10 711.00)	
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-627,00
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-627,00

icide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	627,00
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	34 925,83

On inscrit au compte 001 un déficit d'Investissement de **627 €**.

On apure le déficit d'investissement par une inscription au 1068 de **+627 €**, que l'on déduit du résultat de fonctionnement en excédent de **35.552,83 €**.

On inscrit donc au compte 002 un excédent net de fonctionnement de 35.552,83 - 627 soit **34.925,83 €**.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide l'affectation de résultats du Budget Assainissement, telle que présentée par le Maire.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

3. Budget Primitif 2026 Assainissement.

<i>Rapporteur</i>	<i>Documents</i>
<i>Gilles</i>	<i>3-SAISIE ODYSSEE BUDGET ASSAINISSEMENT 2026.xlsx</i>

Le document présenté en séance contient le détail par chapitre et article du Budget Commune, synthétisé ici par Nature (Dépense/Recette) et Section (Fonctionnement/Investissement).

Les éléments de budget sont quasi identiques à l'exercice précédent. Il nous faut toutefois inscrire une dépense concernant des travaux à effectuer par la Saur, concernant la communication des informations de la station pour un montant de 4.500 €. Ceci a pour conséquence de devoir diminuer la réserve du même montant.

Il est proposé de voter le Budget Assainissement comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses	Recettes
45 638.83 €	45 638.83 €

Investissement :

Dépenses	Recettes
11 338.00 €	11 338.00 €

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, adopte le Budget Assainissement 2026 tel que décrit ci-dessus.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

4. Approbation et vote du Compte Financier Unique 2025 Commune.

<i>Rapporteur</i>	<i>Documents</i>
<i>Gilles</i>	<i>4-CFU_21240323200011_BP 2025_DEFINITIF EN ATTENTE VALIDATION CS .pdf</i>

Le Compte Financier Unique détaillé est présenté dans le document indiqué ci-dessus. Le tableau ci-dessous en est un résumé :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		158 444,81	7 445,36		7 445,36	158 444,81
Opérations de l'exercice	169 794,00	198 746,59	57 598,57	10 541,81	227 392,57	209 288,40
TOTAUX	169 794,00	357 191,40	65 043,93	10 541,81	234 837,93	367 733,21
Résultats de clôture		187 397,40	54 502,12			132 895,28
Restes à réaliser				11 571,04		11 571,04
TOTAUX CUMULES	169 794,00	357 191,40	65 043,93	22 112,85	234 837,93	379 304,25
RESULTATS DEFINITIFS		187 397,40	42 931,08			144 466,32

Le budget Commune présente un résultat excédentaire de 144.466,32 € à fin 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	184 187,87	68 935,69	0,00	68 935,69	37,43	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	70 719,00	59 642,35	0,00	59 642,35	84,34	0,00
014	Atténuations de produits	12 406,00	12 406,00	0,00	12 406,00	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	27 870,00	27 022,91	0,00	27 022,91	96,96	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		295 182,87	168 006,95	0,00	168 006,95	56,92	0,00
66	Charges financières	1 035,00	1 034,60	0,00	1 034,60	99,96	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		296 717,87	169 041,55	0,00	169 041,55	56,97	0,00
023	Virement à la section d'investissement	66 169,11					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	752,45	752,45	0,00	752,45	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		66 921,56	752,45	0,00	752,45	1,12	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		363 639,43	169 794,00	0,00	169 794,00	46,69	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		363 639,43	169 794,00	0,00	169 794,00		0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2
---	------

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP - DM - RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 880,00	5 775,62	0,00	5 775,62	73,29	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 500,00	24 275,51	0,00	24 275,51	118,42	0,00
731	Fiscalité locale	73 049,00	71 208,00	0,00	71 208,00	97,48	0,00
74	Dotations et participations	68 982,62	67 249,19	0,00	67 249,19	97,49	0,00
75	Autres produits de gestion courante	34 783,00	29 911,15	0,00	29 911,15	85,99	0,00
Total des recettes de gestion des services		205 194,62	198 419,47	0,00	198 419,47	96,70	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	327,12	0,00	327,12	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		205 194,62	198 746,59	0,00	198 746,59	96,86	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		205 194,62	198 746,59	0,00	198 746,59	96,86	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		158 444,81					
Total des recettes de la section de fonctionnement		363 639,43	198 746,59	0,00	198 746,59		0,00

Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1
---	----

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2111102	Terrains nus		2 000,00		2 000,00	
total opération n° 102	Opération d'équipement n° 102	2 344,00	2 000,00		2 000,00	344,00
total opération n° 104	Opération d'équipement n° 104	2 000,00				2 000,00
total opération n° 105	Opération d'équipement n° 105	4 000,00				4 000,00
21311108	Bâtiments administratifs		7 776,00		7 776,00	
21321108	Immeubles de rapport		9 481,29		9 481,29	
21351108	Bâtiments publics		11 502,70		11 502,70	
total opération n° 108	Opération d'équipement n° 108	30 812,00	28 759,99		28 759,99	2 052,01
21311109	Bâtiments administratifs		10 916,40		10 916,40	
total opération n° 109	Opération d'équipement n° 109	12 179,00	10 916,40		10 916,40	1 262,60
23131110	Constructions		4 987,00		4 987,00	
total opération n° 110	Opération d'équipement n° 110	5 000,00	4 987,00		4 987,00	13,00
total opération n° 111	Opération d'équipement n° 111	5 000,00				5 000,00
Total des dépenses d'équipement		61 335,00	46 663,39		46 663,39	14 671,61
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		10 514,18		10 514,18	
165	Dépôts et cautionnements reçus		421,00		421,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 415,00	10 935,18		10 935,18	479,82
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		11 415,00	10 935,18		10 935,18	479,82
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		72 750,00	57 598,57		57 598,57	15 151,43
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		72 750,00	57 598,57		57 598,57	15 151,43
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		7 445,36				
Total des dépenses de la section d'investissement		80 195,36	57 598,57		57 598,57	22 596,79

Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2
---	----

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1323	Départements		548,00		548,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	12 119,04	548,00		548,00	11 571,04
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	900,00				900,00

1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		9 241,36		9 241,36	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	9 241,36	9 241,36		9 241,36	
Total des recettes réelles d'investissement		22 260,40	9 789,36		9 789,36	12 471,04
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	66 169,11				
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		497,45		497,45	
28041582	Bâtiments et installations		255,00		255,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	752,45	752,45		752,45	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		66 921,56	752,45		752,45	66 169,11
Total des recettes d'investissement de l'exercice		89 181,96	10 541,81		10 541,81	78 640,15
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		89 181,96	10 541,81		10 541,81	78 640,15

Le Maire sort et ne prend pas part au vote du CFU 2025 Commune.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le Compte Financier Unique 2025 pour le Budget Commune.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

5. Affectation du résultat 2025 budget Commune.

<i>Rapporteur</i>	<i>Documents</i>
Gilles	5-D_2026_4_5 AFFECTATION RESULTATS 2025 BP.pdf

Le tableau ci-dessous retrace l'affectation des résultats du Budget Commune dans la comptabilité municipale.

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	187 397,40
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (198 746.59 - 169 794.00)	28 952,59
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	158 444,81
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-54 502,12
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (10 541.81 - 57 598.57)	-47 056,76
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-7 445,36
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (11 571.04 - 0.00)	11 571,04
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-42 931,08

écide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	42 931,08
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	144 466,32
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

On inscrit au compte 001 un déficit d'Investissement de **54.502,12 €**, issu d'un déficit 2024 de -7.445.36 €, amplifié par des dépenses d'investissement 2025 de -57.598,57 €, mais compensé par des recettes d'investissement 2025 de 10.541,81 €.

Le résultat net d'investissement est également diminué des Subventions à percevoir pour un montant total de 11.571,04 € et s'élève donc à un déficit net de 42.931,08 €.

On apure le déficit d'investissement par une inscription au 1068 de **+42.931,08 €** qu'il faut déduire du résultat de fonctionnement, qui est en excédent de **187.397,40 €**.

On inscrit donc au compte 002 un excédent net de fonctionnement de 187.397,40 - 42.931,08 soit **144.466,32 €**.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide l'affectation de résultats du Budget Commune, telle que présentée par le Maire.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

6. Subventions 2026 aux associations.

<i>Rapporteur</i>	<i>Documents</i>
Gilles	

Proposition de subventions de fonctionnement pour l'année 2026.

Des non-participations sont à prévoir. Pierre pour la Pêche ainsi que Christine et Christophe pour le Fourtruck.

Les Amis du Musée et du Patrimoine :	500 €
Chasse :	500 €
La Ligne Bersacoise :	500 €
Football Petit-Bersac :	2000 € (dont 400 € pour le tracteur tondeuse)
Maires sans Frontières :	100 €
Fourtruck	500 €

Total des subventions versées à inscrire au budget : 4.100 €

Un débat s'engage sur le côté systématique de l'aide qui est donnée aux associations. Le maire répond que sans ces subventions de fonctionnement, les associations auraient du mal à boucler leur budget. Quant aux demandes de subventions pour un projet d'investissement, elles peuvent toujours être étudiées en conseil municipal.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, adopte le montant des subventions décrites ci-dessus, avec les non participations des conseillers membres du bureau de l'association concernée.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

7. Taux des taxes locales.

<i>Rapporteur</i>	<i>Documents</i>
Gilles	7-ETAT 1259 2026.pdf 7-Proposition Taux 2026.xlsx

L'état 1259 est le tableau fourni par la Trésorerie de Ribérac, qui nous indique les éléments liés à la fiscalité locale.

Le document Proposition de Taux, présente différents scénarios en fonction des taux que l'on doit décider.

Pour rappel, la Taxe d'Habitation ne concerne depuis 2025, que les logements vacants et résidences secondaires. Il est possible d'augmenter le taux jusqu'à 10,24%. Cela nous ferait une recette supplémentaire d'environ 3.000 €. A noter également que la base d'imposition a baissé de 4% par rapport à l'exercice précédent, ce qui est annonciateur de baisse de recette si le taux reste inchangé.

Concernant la Taxe sur le Foncier Bâti, on constate une hausse de la base d'imposition de 0,9% qui correspond au taux d'inflation. Cela garantit une augmentation mécanique de nos recettes à taux constant.

Concernant la Taxe sur le Foncier Non Bâti, en revanche, la base d'imposition a baissé de 11,4% par rapport à l'estimation de 2025, ce qui représente 2.000 € de recette en moins.

- Taux TH Taxe Habitation : 10,00
- Taux TFPB Taxe Foncière sur le Patrimoine Bâti : 36,21
- Taux TFPNB Taxe Foncière sur le Patrimoine Non Bâti : 34,67

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, fixe les taux de fiscalité locale comme décrits ci-dessus.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

8. Emprunt pour les travaux d'Effacement des réseaux.

<i>Rapporteur</i>	<i>Documents</i>
<i>Gilles</i>	

Le montant des travaux d'enfouissement qui doivent être réglés en 2026 va s'élever à un peu moins de 100.000 €. Le solde d'environ 45.000 € sera à régler sur l'exercice 2027.

Le montant à emprunter a été soumis à la Conseillère aux Décideurs Locaux (CDL) et évalué à 75.000 € sur 10 ans à condition d'entamer notre réserve de fonctionnement jusqu'à descendre à 46.000 €. Les remboursements annuels représentent dans ce scénario une somme de 9.000 € environ quelle que soit la banque choisie.

L'autre solution consiste à emprunter 100.000 €, plutôt sur 15 ans pour laisser des annuités aux alentours de 9.000 €. Dans ce scénario nous conservons logiquement notre réserve de fonctionnement de 71.000 €.

Il faut choisir le scénario et l'établissement bancaire qui nous financera.

Le tableau ci-dessous récapitule les offres que l'on a sollicitées auprès des habituels partenaires financiers.

Etablissement	Durée	Taux	Emprunt	75.000€
			Annuité	Coût Total

Crédit Agricole	10 ans	3,34%	8 945,65 €	89 456,47 €
	12 ans	3,53%	7 776,69 €	93 320,32 €
	15 ans	3,77%	6 637,61 €	99 564,14 €
Caisse d'Epargne	10 ans	4,02%	9 145,36 €	91 603,60 €
	12 ans	4,13%	7 957,72 €	95 642,64 €
	15 ans	4,27 %	6 796,76 €	97 101,40 €

Etablissement	Durée	Taux	Emprunt	100.000€
			Annuité	Coût Total
Crédit Agricole	10 ans	3,34%	11 927,53 €	119 275,29 €
	12 ans	3,53%	10 368,92 €	124 427,10 €
	15 ans	3,77%	8 850,15 €	132 752,19 €
Caisse d'Epargne	10 ans	4,04%	12 353,66 €	123 686,60 €
	12 ans	4,15%	10 748,16 €	129 127,92 €
	15 ans	4,30 %	9 183,80 €	137 907,00 €

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, opte pour l'offre du Crédit Agricole d'emprunt de 100.000 € sur 15 ans au taux de 3,77%.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

9. Budget Primitif 2026 Commune.

Rapporteur	Documents
Gilles	9-SAISIE ODYSSEE BUDGET PRINCIPAL 2026.xlsx

Le document présenté en séance contient le détail par chapitre et article du Budget Commune, synthétisé ici par Nature (Dépense/Recette) et Section (Fonctionnement/Investissement).

Section d'investissement en hausse de 112.000 € à hauteur de 188.000 € :

Dépenses d'investissement :

Déficit 2025 reporté	54.500 €
Travaux d'enfouissement (part Télécom)	100.000 €
Capital emprunt Boulangerie	6.400 €
Capital du nouvel emprunt	6.000 €
Changement de logiciels mairie et ordinateurs	6.000 €
Achat terrain Labrousse	4.000 €
Aménagement du Hangar communal et scierie	10.000 €

Recettes d'investissement :

Subventions à percevoir de l'exercice 2025	11.500 €
Compensation du déficit d'investissement (1068) et FCTVA	45.000 €
Emprunt et Caution éventuelle	100.900 €
Virement d'équilibre depuis sect. Fonctionnement	30.000 €
Vente terrain Labrousse	840 €

Section de fonctionnement en baisse de 22.000 € à hauteur de 341.000 € :

Dépenses de fonctionnement :

Réserve de fonctionnement	70.000 €
Charges à caractère général	97.200 €
Charges de personnel	85.300 €
Atténuation de produits	12.400 €
Autres charges de gestion	40.000 €
Intérêts d'emprunt	4.000 €
Charges exceptionnelles (titres annulés)	1.000 €
Virement d'équilibre vers section d'investissement	30.000 €

Recettes de fonctionnement :

Excédent 2025 reporté	144.500 €
Vente de produits et prestations de service	7.800 €
Impôts et taxes	91.600 €
Dotations	71.000 €
Loyers	25.000 €
Produits exceptionnels (mandats annulés)	1.000 €

Il est proposé de voter le Budget Commune comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses

341 009.05 €

Recettes

341 009.05 €

Investissement :

Dépenses

188 402.12 €

Recettes

188 402.12 €

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, adopte le Budget Commune 2026 tel que décrit ci-dessus.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

10. Virement de crédits et Fongibilité

<i>Rapporteur</i>	<i>Documents</i>
<i>Gilles</i>	<i>10-NOTE EXPLICATIVE VOTE FONGIBILITE.pdf</i>

Le Maire propose au Conseil Municipal de voter la possibilité d'effectuer des virements de crédits entre chapitres au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite qui ne peut dépasser 7,5% des dépenses réelles de la section (Fonctionnement ou Investissement).
Ce pourcentage peut être différent selon la section.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, adopte le pourcentage maximum de 7,5% du budget, pour effectuer des virements de crédits entre chapitres, toute section confondue (Fonctionnement et Investissement).

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

11. Convention avec 30 millions d'amis

Le Maire présente une convention avec l'association 30 millions d'amis, afin que celle-ci prenne en charge une dizaine de stérilisation de chats errants sur la commune. Une campagne d'information sera prochainement publiée pour inciter les propriétaires de chats à être identifiés et stérilisés, afin de lutter contre le fléau de la prolifération des chats.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, adopte le pourcentage maximum de 7,5% du budget, pour effectuer des virements de crédits entre chapitres, toute section confondue (Fonctionnement et Investissement).

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

Questions diverses

Prochaine réunion communale : 13 mai 2026 18h

Prochain conseil municipal : 5 juin 2026 18h30

Séance clôturée à 21h20.

Fait à Petit-Bersac le 10 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Marie-Christine ANDRIEUX



le Maire,
Gilles MERCIER

